

### Service du renseignement de sécurité

Au Royaume-Uni, il y a le service connu sous le nom de MI-5, qui ressemble d'une certaine manière au service secret proposé ici, et il y a le FBI aux États-Unis. Toutefois, au Royaume-Uni, les agents du MI-5 ne sont pas armés, ne procèdent pas à des arrestations et ne portent même pas d'accusations. Leurs activités se limitent au contre-espionnage. Leurs fonctions consistent à réunir des renseignements sans enfreindre la loi. C'est une Direction spéciale de Scotland Yard qui se charge du travail policier.

A mon avis, il devrait en être de même au Canada. La GRC, qui est une force policière, devrait être chargée de l'application normale du Code criminel et, à ce titre, effectuer des arrestations et porter des accusations, mais les membres du nouveau service de sécurité civil ne devraient pas avoir le droit de s'attribuer les responsabilités des policiers. D'ailleurs, ils ne reçoivent pas une formation d'officier de police. C'est pourquoi je voudrais qu'une bonne partie des pouvoirs dont il est question dans ce projet de loi restent entre les mains de la GRC.

Enfin, je ne sais vraiment pas pourquoi le solliciteur général a laissé tomber un grand nombre des recommandations essentielles de la Commission royale McDonald qui a donné naissance au projet de loi C-9. Je ne sais pas non plus pourquoi il refuse de suivre les conseils du comité Pitfield de l'autre endroit. Tous deux ont mis le gouvernement en garde contre le fait de donner trop de pouvoirs au service civil proposé et de l'entourer de trop de secret.

C'est pourquoi j'ai dit tout à l'heure que c'était odieux. C'est une insulte à ceux d'entre nous qui croient vraiment en la démocratie dans un pays comme le Canada. Le Canada n'est pas un centre de subversion et d'activités subversives. Ce n'est pas un repaire de terroristes. Certes, il est évident que certaines personnes dans notre pays se sentent une vocation de terroristes et peuvent même être mêlées directement à des activités terroristes. D'autres aimeraient sans aucun doute réussir à miner nos institutions démocratiques par la force. Mais, dans un pays comme le Canada, ces conditions constituent à ma connaissance un minimum absolu, si je me fie à l'analyse de notre histoire. Je reconnais que nous avons désespérément besoin d'un service de sécurité beaucoup plus efficace au Canada et, si c'est vraiment nécessaire, d'un service de sécurité civil. Toutefois, parce que je crois en la démocratie, je refuse par principe d'accorder des pouvoirs aussi étendus au petit club secret que le premier ministre et le solliciteur général se proposent de créer.

Si vous le permettez, je vais dire qu'il est 13 heures.

**M. le vice-président:** La Chambre accepte-t-elle de considérer qu'il est 13 heures?

**Des voix:** D'accord.

[Français]

**M. le vice-président:** A l'ordre! Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

### REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

## DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES PAYS BALTES—L'ANNIVERSAIRE DE LA DÉPORTATION

**M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona):** Monsieur le Président, en ce 43<sup>e</sup> anniversaire d'un terrible événement, je tiens à attirer l'attention de la Chambre sur une manifestation émouvante qui a eu lieu hier soir dans le centre-ville de Montréal. Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées pour se remémorer quelque chose. Membres de la Fédération balte de Montréal, ils étaient là pour commémorer les terribles événements survenus le 14 juin 1941 en Lituanie, en Lettonie et en Estonie.

Ce jour-là, des milliers de citoyens de ces trois pays de la Baltique ont été rassemblés comme du bétail et déportés dans des camps de travaux forcés soviétiques. Entre 1 heure et 5 heures du matin, après avoir eu à peine le temps de réunir quelques affaires personnelles, ils ont été conduits en camion vers les gares ferroviaires. On les y a entassés sans pitié dans des wagons fermés. Des fentes pratiquées dans les côtés laissaient entrer un peu d'air et de lumière et un trou percé dans le plancher leur servait de cabinet d'aisances. Pendant des jours et des nuits qu'a duré le voyage, on ne leur a rien donné à manger ni à boire. Les portes étaient barrées et ne furent ouvertes qu'à destination, lorsque la faim, la maladie et la mort avaient déjà fait leur œuvre.

Il n'est pas étonnant qu'un si grand nombre de Canadiens d'origine balte aient pris hier soir le temps de déposer des couronnes et de dire: «Je me souviens». Je dois ajouter qu'étaient présents à la manifestation des représentants des organisations montréalaises suivantes: le Congrès des Polonais du Canada, le Comité montréalais des Hongrois du Canada, le Comité des Ukrainiens du Canada, l'Association nationale tchèque, l'Association afghane et l'Association anti-bolchévique.

\* \* \*

[Français]

### LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

ON DEMANDE QUE LE VILLAGE DE KEGASKA PUISSE AVOIR ACCÈS AUX ÉMISSIONS DE LA TÉLÉVISION D'ÉTAT

**M. André Maltais (Manicouagan):** Monsieur le Président, à plusieurs reprises, j'ai soulevé à la Chambre le problème de la télévision dans un petit village de la moyenne et basse Côte-Nord, le village de Kegaska. Il y a quelques semaines, la direction de Radio-Canada m'informait qu'il était possible d'utiliser le matériel anciennement à Gaspé pour remettre en service un émetteur à Kegaska. Actuellement, monsieur le Président, on ne reçoit ni la télévision française, ni la télévision anglaise dans ce petit village-là qui compte 200 personnes. Chaque fois, la commission responsable des ondes au Canada a toujours refusé de câbler ces gens-là parce qu'ils n'étaient pas au moins 500 habitants, chiffre minimum requis. Je demanderais au ministre responsable de Radio-Canada de faire le nécessaire pour que cette communauté-là puisse recevoir les émissions de télévision. Il est très important que les gens du Canada sachent qu'avant d'implanter une deuxième chaîne, Radio-Canada s'assure que partout au pays tout le monde puisse au moins